



APPEL À AGIR

Montreuil, le 26 Novembre 2014

VENDREDI 05 DÉCEMBRE 2014

Dans un contexte marqué du sceau de l'austérité qui frappe durement les salariés, les cheminots connaissent des attaques sans précédent sur leurs conditions sociales, de vie et d'exercice de leur métier. Cet environnement hostile se place dans la phase opérationnelle de mise en œuvre de la loi du 04 août 2014.

Conformément aux alertes émises par la CGT depuis la présentation du projet de loi, la réforme du système ferroviaire n'est pas financée, la dette du système ferroviaire n'est pas traitée.

Les économies envisagées pour tenter de l'enrayer se réalisent en grande partie sur le dos des cheminots (hausse de la productivité, instauration de la polyvalence des métiers, dégradation des conditions de travail, fermetures de guichets, de gares, de lignes).

Les emplois manquent dans tous les établissements pour assurer les charges de travail de façon efficace et en toute sécurité et ce, pour l'ensemble des collègues. Les collectifs de travail sont fragilisés et les conditions de travail des cheminots sont fortement dégradées. La qualité de service rendu aux usagers est, quant à elle, lourdement détériorée.

A l'instar des autres modes de transport (aérien, routier...) la logique du bas coût (low-cost) guide la direction SNCF pour faire des économies (réorganisations des espaces de ventes, suppression des agents du service commercial dans les trains...).

Moins d'emplois pour plus de fric

Concernant les effectifs, alors que 10 000 emplois ont été supprimés depuis 2007, le volet recrutement du budget 2014, en prévoit environ 2500 supplémentaires. Sachant que le budget 2015 n'est pas en reste sur le sujet, cette situation va aller en empirant. Cette logique crée une mise en tension de nombreux métiers, une dégradation sans précédent des conditions de travail (congés refusés, casse des collectifs de travail, développement des emplois précaires) avec les conséquences que l'on connaît sur la qualité et la sécurité du transport ferroviaire.

Les postes non tenus, les trains calés, le matériel non réparé, la maintenance insuffisante, voire inexistante des infrastructures sont les conséquences de cette politique de l'emploi mortifère menée depuis de nombreuses années sur des logiques financières.



La galère des salaires

Nous devons donc impérativement intervenir sur le sujet des salaires. De plus en plus de cheminots n'arrivent plus à « boucler » les fins de mois, certains jeunes se voient obliger de vivre en colocation ou pire, de dormir dans leur voiture. Ces réalités démontrent, à l'inverse de ce que tente de nous faire croire la direction, qu'il n'est pas indécent de revendiquer des augmentations générales de salaires qui tiennent compte de l'ancienneté, des qualifications, des savoirs et savoir-faire ainsi que des diplômes obtenus. D'autant que l'argent existe bel et bien, l'achat d'entreprises à l'étranger, de filiales ou encore les dividendes versés à l'État, le CICE en attestent.

Mieux que le versement de primes ou l'instauration de systèmes de rémunérations individuelles, revendiquons des augmentations générales des salaires qui contribueront au financement de notre régime spécial de santé et de retraite.

Nos revendications légitimes nécessitent une intervention des cheminots sur tous les sites ferroviaires. Nous devons en effet exiger des négociations sur les sujets en lien avec l'organisation de la production en proximité et les moyens octroyés pour travailler correctement et offrir à la Nation un service public SNCF Fret et Voyageurs de qualité.

Agissons le 05 décembre prochain sous des formes adaptées pour:

- Le respect des dispositions statutaires et réglementaires trop souvent bafouées, notamment en matière de réglementation sur le temps de travail, de recrutements hors statut, d'utilisation abusive d'emplois précaires, de mutations et lors des exercices de notations ;
- Des recrutements à statut au cadre permanent avec une réévaluation à la hausse des effectifs pour l'année 2014 ;
- La tenue immédiate de négociations portant sur l'augmentation générale des salaires et des pensions de retraite;
- La ré-humanisation des gares et des trains afin d'améliorer les conditions de travail des agents, ainsi que les niveaux de sécurité et la sûreté dus aux usagers.

Un préavis de grève national tous services, de 24 heures, est mis à votre disposition. Il couvre la période allant du jeudi 04 décembre 19h00 au samedi 06 décembre 08h00.

